

Le 12 décembre 2007

Honorable Philippe Couillard
Ministère de la Santé et des Services sociaux
Édifice Catherine-de-Longpré
1075, Chemin Sainte-Foy
15^e étage
Québec, Québec
G1S 2M1

par courriel :
ministre@msss.gouv.qc.ca
original par la poste

Monsieur le Ministre,

À titre de membres du Comité ACE et de l'Alliance canadienne des patients arthritiques, nous désirons vous remercier au nom de tous les Québécois et Québécoises atteints de spondylarthrite ankylosante. Votre décision d'inscrire à la liste des médicaments provinciaux pour remboursement les trois modificateurs de la réponse biologique leur permet d'avoir accès à des médicaments efficaces.

Nous soulignons le leadership de votre gouvernement en cette matière qui illustre non seulement son engagement ferme envers la santé des Québécoises et Québécois, mais démontre également l'importance accordée au processus décisionnel fondé sur des preuves.

Veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.



Cheryl Koehn
Présidente, Comité ACE
Personne souffrant de
polyarthrite rhumatoïde



Louise Bergeron
Représentante, comité de direction QC
Alliance canadienne des patients arthritiques
Personne souffrant de lupus érythémateux
disséminé



Marcel Ruest
Représentant, comité de direction QC
Alliance canadienne des patients arthritiques
Personne souffrant de spondylarthrite
ankylosante

C.c. Louise Montreuil, sous-ministre adjointe

Note : veuillez adresser toute correspondance à Madame Cheryl Koehn, comité ACE, 910 B Richards Street, Vancouver, C.-B. V6B 3C1.